



# Gros litige avec ma banque Société Générale

Par **Arpag**, le **16/11/2015** à **13:28**

Bonjour,

J'ai besoin de vos lumières.  
J'ai un gros gros souci avec ma banque.

Voilà la situation.

Mon compte est fragile depuis un certain temps.  
J'ai eu des chèques rejetés et des mensualités de crédit également mais que j'ai toujours fini par régulariser.

Mon directeur d'agence m'a averti il y a un mois que je passais devant un "comité risque". Il devait me tenir au courant mais il ne l'a pas fait, malgré mes relances.

Ce matin, je comptais déposer des espèces sur mon compte mais à ma grande surprise l'opération m'a été refusé.

J'appelle le 3933 (service info clients Société Générale) et là j'apprends que mon compte est bloqué. Je ne peux pas retirer d'argent mais je ne peux pas non plus en déposer !

Or, je comptais alimenter mon compte car j'ai des chèques qui se présentent et qui risquent d'être rejetés, je dois également régulariser une mensualité de crédit.

Je n'ai reçu aucune lettre, mail ou coup de fil m'indiquant que mon compte était bloqué.

Pour tout vous dire, je suis inquiet.

Est ce que cette situation peut empirer jusqu'à une clôture de compte ?

Et surtout, est ce qu'il est normal que je n'ai pas du tout été prévenu ?

Par ailleurs comment puis je faire pour alimenter mon compte vu qu'il est bloqué aussi bien en débit qu'en crédit ?

Un grand merci par avance pour vos réponses !

M. Pagès